



Information réglementée

6 JANVIER 2025

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Accor à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 Titres
- 19 641 055 euros

Sur la période du 01/07/2024 au 31/12/2024, il a été négocié un total de :

	Nombre de transactions effectuées	Nombre de titres échangés	Montant en € des transactions
Achat	10 825	2 888 239	116 737 836,01
Vente	15 553	2 917 739	117 907 836,80

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 29 500 Titre
- 18 431 425 euros

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet :

<https://group.accor.com/fr-FR>